

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

Date de la convocation : 08/04/2024

Présents (11) : Mmes ARZUR Elodie, DAVID Dominique, PADUA Elisabeth, PADUA Virginie, MM. AUZET Alain, BAUDIN Daniel, ESCARGUEL Joffrey, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Laurent, MARTIAL Pierre-Louis, PERREAU Michel,
Absents excusés (4) : Mmes LETACHE Angélique, PETROPOULOS Muriel, VIMONT Isabelle, M. BA IDRISSE Farid,
Absents (0) : -----
Représentés (2) : Mme KLECZINSKI Nathalie par Mme PADUA Elisabeth, M. BROUAZIN Loick par M. AUZET Alain, M. MARTIAL Laurent a été élu secrétaire de séance.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Compte de Gestion 2023
2. Approbation du Compte administratif 2023
3. Affectation du résultat 2023
4. Taux des taxes 2024
5. Subventions versées aux associations pour 2024
6. Budget primitif 2024
7. Référentiel M 57 – Application de la fongibilité des crédits
8. Divers

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26/02/2024

Le procès-verbal de la séance du 26/02/2024 est approuvé à l'unanimité.

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité :

A APPROUVÉ à l'unanimité, le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2023 établi par Madame Isabelle ODILE, receveuse municipale. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté	971 420.43 €	819 579.34 €	1 790 999.77 €
	Réalisations	518 662.15 €	2 278 025.31 €	2 796 687.46 €
	Total	1 490 082.58 €	3 097 760,65 €	4 587 687.23 €
Dépenses	Déficit reporté	0 €	0 €	0 €
	Réalisations	580 838.94 €	1 613 406.00 €	2 194 244.94 €
	Total	580 838.94 €	1 613 406.00 €	2 194 244.94 €
Résultat propre de l'exercice		- 62 176.79 €	664 619.31 €	602 442.52 €
Résultat de clôture		909 143.64 €	1 484 198.65 €	2 393 442.29 €

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Sous la présidence de Madame DAVID, Maire-Adjointe chargée des Finances, le Conseil Municipal : (M. le Maire est sorti de séance et n'a pas pris part au vote)

A APPROUVÉ, à l'unanimité, le compte administratif 2023, qui s'établit comme suit :

Recettes de fonctionnement	2 278 025.31 €
Dépenses de fonctionnement	1 613 406,00 €
Excédent de fonctionnement	664 619.31 €
Recettes d'investissement	518 662.15 €
Dépenses d'investissement	580 838 94 €
Déficit d'investissement	62 176,79 €

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

A DECIDÉ d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de la manière suivante :

Article 002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 246 182.29 €
Article 001 - Excédent d'investissement reporté	909 243.64 €
Article 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	238 016,36 €

4. TAUX DES TAXES 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal

A DECIDÉ d'augmenter le taux d'imposition en 2024 comme indiqué ci-dessous :

Taxe sur les propriétés bâties	33,30 %
Taxe sur les propriétés non bâties	37,00 %
Taxe d'habitation	7,70 %

5. SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS POUR 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a

- **Décidé** d'attribuer les subventions indiquées ci-dessous,
- **Dit** que les sommes seront inscrites au budget primitif 2024.

Associations	Montant de la subvention
Amicale de la Police	300 €
Anciens combattants	200 €
APE La Colombe	2000 €
Club de Loisirs de Réau	500 €
Club des Anciens Moissy-Réau	200 €
Comité des fêtes de Réau	11 000 €
Coopérative scolaire de l'école de Réau	1726 €

Associations	Montant de la subvention
Jeunes Sapeurs-pompiers	150 €
Les restos du Cœur	500 €
L'Indicible Compagnie	400 €
Réau Bien Etre	700 €
Réau Jeunes	0 €
Réau Sports Loisirs	2 500 €
Victimes et Avenir	250 €
TOTAL	20 426 €

6. BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

A APPROUVÉ le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Recettes de fonctionnement : 3 720 359.29 €

Dépenses de fonctionnement : 3 720 359.29 €

Recettes d'investissement : 3 347 291,00 €

Dépenses d'investissement : 3 347 291,00 €

7. REFERENTIEL M 57 – APPLICATION DE LA FONGIBILITE DES CREDITS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a :

AUTORISÉ Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, taux maximal autorisé.

PRECISÉ que Monsieur le Maire informera le Conseil Municipal de ces mouvements de crédits dans le cadre du relevé de décisions lors de la plus proche séance.

8. DIVERS

Calendrier des événements à venir :

- Les 27/05/2024 et 01/07/2024 / Prochains Conseils Municipaux.
- Le 17/04/2024 à 18h30 : Commission Générale pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) par le bureau d'études SYNTHÈSE ARCHITECTURES dans le cadre de la révision générale du PLU.
- Le 23/04/2024 : Inauguration panneaux photovoltaïques Barjane parc A5.
- Le 08/05/2024 à 10h45 : Cérémonie de commémoration de la victoire du 08 mai 1945.
- Le 18/05/2024 : Réunion pour la relance du Conseil Municipal des Jeunes.
- Le 25/05/2024 : Désherbage citoyen du cimetière.
- Le 09/06/2024 : Elections européennes – planning à venir.
- A partir de septembre 2024 : ouverture des réunions de quartiers – propositions de dates à venir entre élus.

Fin de séance à 21h28.